Niveau(x) d'enseignement: 3 Numéro EDUQ : 8470900
Centre d'intérêt: 520

Leclerc, Mariel, 1929-.

Rôle des élèves et de l'enseignant dans une classe SAGE : essai / par Mariel Leclerc. -- Sainte-Foy : INRS-Education, 1980.
11 f. ; 28 cm.

La couv. porte en outre: D-118.

Descripteur(s): *Enseignement individualisé *Rôle de l'enseignant *Rôle de l'étudiant *Primaire (Niveau)

Identificateur(s) de nom: *SAGE (Projet)

L'auteur cherche à établir les liens internes entre les différents rôles joués par les acteurs de la classe dans un contexte d'enseignement individualisé tel celui de SAGE (Système d'apprentissage géré par l'étudiant). A l'aide de sept affirmations qu'il explicite dans cet article, il entend décrire et mettre en valeur ces rôles joués par l'enseignant et les élèves dans une classe où l'enseignement est individualisé.

L'auteur prend pour point de départ que la classe existe pour permettre la maîtrise des objectifs du programme d'enseignement (1). Si l'enseignant choisit un régime d'enseignement individualisé, il lui faudra de toute nécessité les moyens adéquats (2) ainsi que la capacité de planifier et d'organiser le milieu en jouant le rôle de gérant de classe (3). Ce n'est qu'avec ces moyens qu'il pourra respecter le rythme de chaque élève en jouant le rôle de tuteur (4). Dans ce contexte, l'élève pourra maîtriser les objectifs du programme (5) et sera invité, par le système d'enseignement individualisé lui-même, à devenir autonome et responsable (6) ainsi qu'à imiter l'enseignant dans ses rôles de tuteur, d'organisateur, de planificateur et de coopérateur (7).

Type de document: r

EDUQ 8470900

Rôles des élèves et de l'enseignant dans une classe SAGE: essai

par
Mariel Leclerc

D-118

INRS-Education
2383, Chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy, P.Q.
G1V 1T1

Décembre 1980

A l'aide de sept affirmations, nous prétendons décrire et mettre quelque peu en valeur les rôles joués par les acteurs en présence dans une classe où l'enseignement est individualisé. Prenant comme fondement ou comme point de départ que la classe (les activités d'une année scolaire dans telle classe d'une école donnée) existe pour permettre la maîtrise de chacun des objectifs des programmes de ce niveau académique (première affirmation). Nous disons que si l'enseignant peut choisir le régime d'enseignement qu'il veut et que s'il choisit le régime d'enseignement individualisé, il lui faudra de toute nécessité les moyens pour le faire (deuxième affirmation) et la capacité de planifier et d'organiser le milieu en jouant le rôle de gérant de la classe (troisième affirmation). Ce n'est qu'avec les moyens mis en place qu'il pourra respecter le rythme de chaque individu de la classe en jouant le rôle de tuteur parce qu'il sait qu'il maîtrise la gérance de la classe (quatrième affirmation).

Ainsi, chacun des élèves pourra maîtriser les objectifs du programme (cinquième affirmation) et sera invité, par le système d'enseignement individualisé lui-même, à devenir autonome et responsable (sixième affirmation) et à imiter l'enseignant dans ses rôles, par exemple, de tuteur, d'organisateur, de planificateur et de coopérateur (septième affirmation).

Première affirmation

Le régime d'enseignement organisé autour du groupe dans la classe fait que l'enseignement de chacun des objectifs du programme est surtout conçu et exécuté en fonction du groupe, tandis que le régime d'enseignement organisé autour de l'individu dans la classe fait que l'enseignement de chacun des objectifs du programme est surtout conçu et exécuté en fonction de chacun des individus de la classe.

Il y a une option assez fondamentale qui caractérise cette façon de parler. Nous supposons, en effet, que, dans la salle de classe, des individus se réunissent régulièrement, comme la loi le veut (MEQ), d'abord et avant tout pour maîtriser des contenus académiques, apprendre à lire, écrire et compter par exemple. C'est pourquoi nous parlons d'un programme qui se définit comme étant un ensemble d'objectifs académiques à atteindre. De telle sorte que le rôle principal ou la responsabilité première de chacun des individus de cette petite société est d'une part, pour les élèves d'une classe, de maîtriser le contenu académique fixé préalablement comme convenant à ce niveau scolaire donné et d'autre part, pour l'enseignant de la même classe, d'instruire les élèves, en utilisant les moyens dont il dispose et qu'il juge à propos, de telle sorte que les élèves puissent arriver à maîtriser les objectifs académiques du programme à l'intérieur d'une année scolaire. Cette maîtrise des objectifs du programme est primordiale au point que les élèves qui n'auront pas atteint le niveau jugé nécessaire pour être admis à une classe supérieure l'année suivante devront doubler leur année, c'est-à-dire reprendre le même travail de maîtrise d'un ensemble d'objectifs académiques. Nous parlons donc dans cette unité des objectifs du programme en nous limitant à l'aspect proprement académique de ces derniers et en oubliant volontairement d'autres objectifs orientés, par exemple, vers la socialisation des élèves. C'est le programme officiel qui est visé ici, tout en n'ignorant pas qu'à ce programme s'ajoute d'autres objectifs que d'aucuns appellent "cachés" et qu'on peut dire aussi ignorés parfois des acteurs mêmes de la classe. La question que nous posons est celle-ci: quels rôles jouent chacun des acteurs en présence dans la classe, étant donné la tâche principale à accomplir, à savoir, pour les élèves, travailler à maîtriser et, pour l'enseignant, travailler à faire maîtriser chacun des objectifs du programme?

Cette première option délimite les rôles des acteurs et en éliminent sans doute aussi beaucoup. Par exemple, il n'est pas demandé aux élèves et à l'enseignant de fixer eux-mêmes leurs objectifs d'apprentissage en définissant le programme, puisque celui-ci est déjà défini. Cette tâche principale dont nous venons de parler, qui nous apparaît comme la responsabilité première de chacun des acteurs de la classe, pourrait très bien s'appeler aussi leur rôle principal. Selon le mode ou le régime d'enseignement choisi, de ce rôle principal découlent d'autres rôles.

Une autre option fondamentale, qui privilégie un certain nombre de rôles particuliers des acteurs en classe, porte sur le choix du régime d'enseignement. Choisir d'établir un régime d'enseignement organisé autour de l'individu amène les acteurs en classe à jouer des rôles qui ne sont pas privilégiés, disons autant, dans un régime où l'enseignement est organisé autour du groupe. Dans ce dernier cas, l'enseignement des objectifs du programme est surtout conçu pour le groupe et exécuté avec le groupe, tandis que dans l'autre cas, l'enseignement est conçu en fonction de chaque individu et exécuté avec chaque individu. Quels sont les rôles privilégiés selon ce mode ou selon ce régime dit individualisé?

Seconde affirmation

Pour que le régime d'enseignement organisé autour de l'individu puisse vraiment être implanté dans la classe, pour que le rythme individuel de chacun des individus de la classe soit respecté, il est nécessaire qu'on possède sur place les moyens pour le faire.

Quand l'enseignement est conçu et exécuté de concert avec le groupe, chacun des élèves du groupe est le plus souvent occupé

à la maîtrise du même objectif académique et partage même le plus souvent la même activité, travailler par exemple à la maîtrise de cet objectif en grand groupe, en petit groupe ou individuellement. L'enseignant conçoit alors son enseignement et l'exécute en fonction du groupe le plus souvent. Si certains individus sont sortis du groupe soit pour les réprimander soit pour les corriger, c'est le plus souvent d'une façon transitoire et dans le but de les intégrer en leur permettant de suivre le groupe un peu mieux. Tandis que dans le régime d'enseignement organisé autour de l'individu, il est posé en principe que chaque individu qui travaille à son rythme poursuit un objectif académique qui n'est pas le même le plus souvent que celui de son voisin et qu'il est engagé par le fait même dans une activité qui diffère de celle de son voisin le plus souvent. Pour permettre ainsi à des élèves d'une même classe de poursuivre en même temps différents objectifs académiques de leur programme et de pratiquer des activités différentes, il faut que l'enseignant possède sur place tout le matériel pédagogique nécessaire à l'atteinte de ces fins. Ce matériel étant donné dans SAGE (chaque objectif ayant une unité d'enseignement et d'apprentissage et un test correspondant à sa maîtrise), l'enseignant,ayant institué ce régime dans sa classe, peut de fait respecter le rythme de chaque élève. Ce régime d'enseignement organisé autour du rythme de compréhension et de travail de chaque individu privilégie ou détermine un ensemble de rôles que l'enseignant et les élèves sont amenés à jouer par le fait même. Ainsi le rôle premier de la maîtrise des objectifs académiques se diversifie maintenant à la mesure des moyens pris pour atteindre chacun de ces objectifs.

Troisième affirmation

Cette facette particulière d'un régime d'enseignement qui fait qu'on veuille respecter le rythme de chacun des individus

amène chacun des acteurs de la classe à devoir gérer ou planifier et organiser l'enseignement et l'apprentissage.

Le rôle de gérant ou de planificateur et d'organisateur dans le milieu SAGE prend une certaine importance vu, par exemple, le nombre d'étudiants à déservir, le nombre d'objectifs à maîtriser, le nombre de documents pédagogiques à manipuler, le nombre de tests, le nombre de moyens audio-visuels et autres. L'enseignant, dans SAGE, doit exercer un rôle de gérance et doit veiller à ce que chacun des élèves exerce aussi un rôle de gérance et cela, à cause de l'abondance du trafic à tous les niveaux, sous peine de vie ou de mort.

Si dans la gérance, par exemple, on introduit les fonctions de planification, d'organisation, d'exécution et de vérification de la réalisation du plan, on peut imaginer certainement beaucoup de rôles précis que chacun des acteurs de la classe doit jouer. Dans d'autres unités de ce stage, on parlera de tableau de gérance des activités de la classe, de la planification répétée du programme individuel de chaque élève, du dossier personnel de chaque élève, du rapport quotidien informatisé, de même que du rapport d'étape informatisé, cumulant le dossier scolaire de chaque élève. Ce sont des éléments de cette gérance.

Ce rôle de gérance qui caractérise les acteurs dans une classe SAGE a une assez grande importance puisqu'il conditionne d'une certaine façon l'exercice harmonieux et efficace des autres rôles plus substantifs pourrait-on dire, qui concernent l'enseignement et l'apprentissage proprement dits des objectifs à maîtriser. C'est pourquoi si on parle en termes de directivité et de non-directivité, il faut comprendre que le respect du rythme des élèves dans SAGE prend appui d'abord dans un environnement de la

classe très structuré et très systématisé: une grande liberté de mouvements dans le système suppose qu'on en a maîtrisé toutes ses dimensions, ou suppose que chacun sait clairement comment fonctionner et comment utiliser chaque pièce. Comme gérant du système, l'enseignant doit être très directif.

Quatrième affirmation

Les pièces mises fermement en place, il est possible de respecter le rythme de chaque élève de la classe.

L'enseignant, dans la classe SAGE, joue d'abord et avant tout le rôle de *tuteur*, c'est-à-dire de celui qui comprend un univers académique donné, le programme de français des élèves de neuf ans du primaire par exemple, et aide chaque élève de sa classe à comprendre ce programme pour lui-même et à en maîtriser progressivement chacun des objectifs. Ainsi, le tutorat se situe proprement au niveau académique; tout le travail de l'enseignant consiste à comprendre l'univers académique de chaque élève de la classe et à le mettre en rapport avec l'univers académique qu'il conçoit lui-même et qui est, selon lui, le propre d'un élève de tel niveau scolaire.

Ce rôle de tuteur amène l'enseignant à exercer diverses fonctions de concert avec l'élève. La première fonction est surtout une fonction de compréhension. La compréhension du rythme, des besoins, des intérêts et des possibilités de chaque élève ne sera que progressive et probablement jamais achevée. Il en sera ainsi de chaque élève: il ne comprendra sans doute jamais complètement l'univers académique dans lequel l'enseignant veut le plonger. Cette compréhension mutuelle est plus qu'un diagnostic.

Elle est, à chaque moment de contact et de rapport, une approximation progressive. C'est pourquoi la décision qui est prise chaque fois *devrait* être prise d'un commun accord entre l'enseignant et l'élève, ou tout au moins acceptée par l'élève. Compréhension donc qui devrait faire naître l'estime mutuelle.

Les conditions de la compréhension existant, on peut imaginer que l'enseignant puisse exercer dans ce contexte d'autres fonctions, toutes reliées à son rôle de tuteur, qu'il puisse instruire, expliquer, motiver, conseiller et mener l'élève peu à peu vers la maîtrise des objectifs du programme, parce que l'oeuvre ou le travail à faire est fondé sur la compréhension mutuelle.

Dans la pratique, l'enseignant comme tuteur aura les fonctions de vérifier sans cesse le travail fait par chaque individu et d'en évaluer les résultats de même que les moyens pris pour atteindre les objectifs fixés. Dans SAGE, cela est possible (1) quand l'enseignant aide l'élève à faire son programme individuel d'études, quand d'un commun accord et par contrat ils déterminent les éléments de ce programme, les moyens à prendre pour le réaliser et le temps fixé pour le faire. Cela est possible aussi (2) avant la passation d'un test, quand il vérifie si un élève est prêt à le faire et après la passation du test, quand il évalue les résultats. Cela est possible aussi (3) lors des discussions en petit groupe, alors qu'il peut vérifier et évaluer les progrès de chaque élève de même que l'intérêt qu'il porte à son travail. Ce sont là *trois moments privilégiés*, mais il y a beaucoup d'autres moments de contact entre l'enseignant et chaque élève.

L'exercice du tutorat est, ainsi, dans la classe SAGE, une *charge assez lourde* puisque l'enseignant est peu à peu amené à découvrir l'univers de chaque élève (ses difficultés, ses problèmes,

ses besoins, ses intérêts), puisque souvent il a à discuter avec chaque élève d'objectifs à atteindre et de moyens à prendre et puisque souvent il a à vérifier et évaluer décisions, plans, tests, activités, résultats et intérêts, par exemple, de chaque élève. C'est ainsi que, dans SAGE, l'on conçoit aisément que tout repose presque sur l'enseignant, qu'il est la pièce maîtresse nécessaire au bon fonctionnement du système et comme gérant et comme tuteur.

Cinquième affirmation

Chaque élève de la classe SAGE a comme responsabilité principale (rôle principal) la maîtrise des objectifs du programme.

Cette responsabilité amène l'élève à jouer différents rôles en classe, dont les principaux sont la gérance de ses activités d'apprentissage et sa participation active dans des situations d'apprentissage de toutes sortes. L'enseignant, comme tuteur, a à aider l'élève à assumer cette responsabilité.

Aidé de l'enseignant, chaque élève a ainsi pour fonctions, par exemple , (1) d'apprendre à connaître son rythme de travail, ses intérêts, ses besoins, ses possibilités et à les défendre au besoin. Devant la tâche à accomplir, chaque élève a comme fonctions (2) d'apprendre à utiliser son temps pour le gérer d'une façon efficace, (3) d'apprendre à élire les moyens pour atteindre les fins fixés en choisissant parmi un ensemble d'activités (travailler seul, à deux, en petit groupe, selon le cas), (4) d'apprendre à participer activement dans ces activités (en discussions en petit groupe, par exemple), (5) d'apprendre à trouver d'autres élèves avec qui travailler. Si l'élève a à assumer d'une façon

responsable la tâche de la maîtrise des objectifs du programme, il a aussi la fonction (6) d'apprendre à acquérir une certaine autonomie dans le choix des objectifs du programme, des ressources appropriées et des activités nécessaires pour atteindre les objectifs fixés.

Sixième affirmation

Il apparaît que SAGE conditionne les rôles des acteurs de la classe.

Le principe du rythme individuel de chaque élève étant posé, le matériel d'enseignement et d'apprentissage étant en place, les acteurs sont amenés à jouer des rôles précis en classe: responsabilité commune devant la tâche à accomplir, à savoir la maîtrise des objectifs du programme; tutorat et gérance à exercer par l'enseignant; accomplissement de la tâche et participation active de l'élève, qui a à devenir peu à peu autonome à travers cette démarche. Les rôles des uns et des autres sont ainsi complémentaires et souvent identiques.

Septième affirmation

A l'exemple de l'enseignant, l'élève pourra jouer d'autres rôles en classe.

Il apparaît, en effet, que s'instituent facilement sous un régime d'enseignement individualisé les fonctions (1) de coopération entre pairs, (2) de l'enseignement par un pair (sorte de tutorat), (3) d'aide et encouragement mutuel, chaque membre de la

classe pouvant être lui-même une aide pour les autres, comme l'enseignant l'est pour chacun des membres du groupe, et cela en plus de coopérer, de participer activement à des activités de groupe et de poursuivre les objectifs du programme, puisque l'élève apprend dans un tel contexte à imiter l'enseignant et à exercer à l'occasion les rôles de tuteur et de gérant du système vis-à-vis ses compagnons de travail quand l'occasion se présente et quand, à l'invite de l'enseignant, il lui apporte sa coopération pour lui aider à mener à bien sa tâche.

Conclusion

Ce texte, dans sa logique, a cherché à établir les liens internes entre les différents rôles joués par les acteurs de la classe et a montré, selon nous, qu'un régime d'enseignement individualisé, selon ses caractéristiques propres, privilégie un ensemble de rôles: les situations d'enseignement et d'apprentissage étant comme des jeux prédéterminant les rôles de chacun des acteurs. Si les rôles sont comme donnés ou spontanés, il n'en demeure pas moins que la qualité elle de l'exercice de ces rôles est à chercher, parce qu'elle n'est pas donnée ni spontanée. Sans doute, il est à souhaiter que l'enseignant soit toujours remis en cause dans l'exercice du tutorat comme l'élève, dans la poursuite de son autonomie.

Résumé

Rôles des acteurs dans une classe SAGE.

L'enseignant de concert avec chaque *élève*.

- Aider à maîtriser les objectifs du programme.
- Respecter le rythme de chacun des individus.
- Gérer ou planifier, organiser, vérifier, évaluer l'enseignement et l'apprentissage.
- Etre tuteur: comprendre le rythme, les besoins, les intérêts, les possibilités de chacun en vue de décider d'un commun accord, motiver, instruire, expliquer, conseiller et mener l'élève peu à peu vers l'exercice de son autonomie et de ses responsabilités.

- Maîtriser ces objectifs
- Connaître son rythme, se défendre, être autonome et responsable, participer activement.
- A l'exemple de l'enseignant, gérer ses apprentissages.
- A l'exemple de l'enseignant, être tuteur, coopérer.